



Bey (Ain).

BEY

(Ain, canton de Pont-de-Veyle, arrond. de Bourg-en-Bresse, 131 hab.)

Cette petite église paroissiale, placée sous le patronage de saint Martin, dépendait au Moyen Age de l'abbaye bénédictine de l'Ile-Barbe. Ce n'est qu'en 1506 qu'elle fut rattachée au chapitre de Pont-de-Vaux. L'édifice et le cimetière qui l'entoure sont inscrits à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 1945. Il s'agit d'un bel exemple d'architecture romane du XII^e s. ; l'abside, tout particulièrement, est intéressante, décorée d'une arcature dont les colonnettes supportent de beaux et énigmatiques chapiteaux romans. L'harmonie des proportions — notamment celles du



Bey (Ain).

clocher — ainsi que les couleurs de la pierre et des lauzes ajoutent encore au charme de cette église. Le bras sud du transept, le beau fenestrage de la grande baie percée au nord du chœur et un lavabo très orné appartiennent au XVI^e s. Enfin, l'autel surmonté d'un retable en bois sculpté du meilleur style bourguignon, datant du XVII^e ou du XVIII^e s., est classé Monument historique.

L'état de délabrement du clocher et de la couverture en lauzes de l'abside rendait urgente une intervention hors de proportion avec le budget de cette petite commune de 131 habitants. Pour alléger la charge de l'emprunt que la municipalité de Bey a dû souscrire, la Sauvegarde de l'Art Français lui a versé une aide de 50 000 F.